



Le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'accompagner un développement économique et social local et durable sur un territoire de 3,4 millions d'hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, ce parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 20 000 Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ...

La délégation territoriale du Maroni met œuvre pour l'Etablissement les actions de développement local et de préservation des patrimoines naturels et culturels sur le territoire des communes de Maripasoula et Papaïchton. Elle comprend le bureau du bourg de Maripa-Soula (18 agents), l'antenne de Papaïchton (6 agents) et l'antenne du Haut-Maroni (7 agents).

## Chef de la délégation territoriale du Maroni

**Résidence administrative et familiale :** Maripa-Soula (Délégation territoriale du Maroni)

**Statut :** titulaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent

**Missions :** Sous l'autorité du Directeur, la.le chef de délégation territoriale du Maroni, est le représentant du Parc Amazonien sur sa délégation. Elle.il est responsable de l'ensemble des activités conduites sur ce territoire. Elle.il est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Elle.il :

- Organise et coordonne la réalisation des objectifs retenus dans le cadre du contrat d'objectifs et de la charte. Il élabore et suit le budget de la délégation.
- Encadre une équipe de chargés de missions, moniteurs forestiers, de techniciens et de personnels spécialisés et généralistes (31 personnes). Il suit la mise en œuvre du plan de formation de son équipe et garantit le bon fonctionnement opérationnel de la DT.
- Est l'interlocuteur direct du directeur, du directeur adjoint, du secrétaire général et des chefs de service de l'établissement.
- Assure les relations avec les collectivités locales, les institutions et associations du territoire de la délégation.
- Coordonne la réalisation des études, des projets de développement, scientifiques et d'aménagement sur la délégation (infrastructures de l'établissement (bureaux, logements), aide aux porteurs de projets, suivi des programmes (Leader, microprojets), aménagements touristiques, communication,...), et de toutes les actions du PAG sur le Maroni.
- Coordonne l'animation des différentes réunions sur le territoire.
- Coordonne la réalisation des missions de police sur la délégation en lien avec le responsable de la surveillance du territoire. Sous l'autorité du procureur de la République, il est chargé de missions de police judiciaire définies par la loi. Il est assermenté et commissionné pour rechercher et constater les infractions aux réglementations intéressant les parcs nationaux.
- Grande capacité d'organisation et de management d'équipe multi culturelle et de projets, de négociation, d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement

### Compétences requises

- Expérience confirmée (5 ans) de montage et de pilotage de projets des projets de conservation de la nature et de développement local
- Formation en aménagement du territoire (gestion des espaces naturels ou développement local) et management de niveau Bac + 5
- Connaissance confirmée des moyens de protection et de gestion des patrimoines naturels, et de développement local et durable ;
- Expérience en gestion, coordination planification et programmation du travail d'équipes de terrain,
- Bonne connaissance du territoire du parc amazonien ou de contextes équivalents, de leurs problématiques et de leurs enjeux
- Connaissance des textes et procédures applicables en matière de police de la nature
- Formation technique et scientifique supérieure

### Qualités et aptitudes

- Grande capacité d'organisation et de management d'équipe et de projets, de négociation, d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement,
- Méthode, rigueur et maîtrise de soi,
- Goût pour le travail de terrain, capacité à vivre et travailler en site isolé,
- Qualités humaines d'écoute et d'accompagnement des agents,
- Grande disponibilité et mobilité sur les antennes et le siège du parc à Rémire-Montjoly

***Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.***

**Echéance de recrutement :** 1<sup>er</sup> novembre 2018 au plus tard

**Date limite de candidature :** 9 août 2018

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

**Mr Gilles KLEITZ** - Directeur du parc amazonien de Guyane

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des ressources humaines du Parc amazonien de Guyane 1 rue Lederson - 97354 Rémire Montjoly

[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)

[en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr](mailto:en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr)